



Grenoble, le 28 novembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

La préfecture de l'Isère communique :

Un épisode neigeux est en cours sur le secteur du Sud-Isère. Des difficultés de circulation peuvent être constatées sur la RN 85 et la RD 1075.

Par arrêté préfectoral la circulation des véhicules de plus de 7,5 tonnes est interdite en Isère à compter de ce jour à 8h00 :

- sur l' autoroute A51 dans le sens Nord –Sud (un demi tour est obligatoire sur le demi-échangeur de Vif. La desserte locale de Vif est autorisée)
- sur la RN 85 dans les deux sens à partir de Pont de Claix
- sur la RD 1075 dans le sens Nord-Sud à partir de Vif.

Une information des conducteurs est assurée par les panneaux à messages variables.

Le Centre Opérationnel Départemental a été activé en Préfecture de l'Isère afin de suivre l'évènement neigeux en collaboration avec tous les gestionnaires de réseaux routiers (Etat et Conseil général de l'Isère).

Contact presse :
Préfecture de l'Isère
Service Communication
04.76.60.48.07